Vol. LI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 31 MAI 1922 — No. 23

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.50
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN
12, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1225

LISTES ELECTORALES

Nous attirons l'attention de nos amis sur la date du 8 Juin, Jeudi de la semaine prochaine.

A cette date siègera la Cour de Révision pour compléter les listes électorales.

La Cour siègera à l'Hôtel de Ville de St. Boniface entre 10 heures a.m. et 4 heures p.m., moins environ 1 heure au temps du diner.

Toute personne qui pour une raison ou pour une autre n'aura pu se faire enregistrer auparavant pourra le faire ce jour là.

L'on nous a dit qu'un certain nombre de personnes, ayant droit de vote, n'avaient pu s'enregistrer la semaine dernière et que d'autres s'étaient vu refuser l'enregistrement.

Ces personnes pourront s'adresser au juge qui présidera à la Cour de Révision et le Juge pourra inscrire leurs noms à la liste électorale.

Nous faisons un nouvel appel à tous.

Quiconque a droit de vote doit se faire enregistrer s'il veut être en mesure d'exercer son droit, non seulement à l'élection provinciale qui s'en vient, mais à tous les scrutins qui seront pris dans le courant de l'hiver ou l'été prochain.

Le droit de vote est un droit sacré, l'un des plus importants que possède un citoyen libre et soucieux des meilleurs intérêts du pays.

Que personne ne s'abstienne. Que tous s'arment pour la lutte.

Encore une fois il ne s'agit pas de tel ou tel candidat, de tel ou tel parti, il s'agit d'un devoir à remplir, il s'agit de nos intérêts à sauvegarder.

N'oublions pas Jeudi, le 8 juin à l'Hôtel de Ville de St. Boniface, entre 10 heures A.M. et 4 heures P. M., moins l'heure du diner.

A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES

Mais avant de le suivre sur le continent, il importe de jeter un coup d'oeil sur les affaires d'Irlande. Elles sont toujours dans une condition peu satisfaisante. Il semble vraiment qu'une influence maligne et persistante rende périodiquement illusoires les perspectives de détente et d'accord que l'on entrevoit de temps à autre. C'est ce qui s'est produit encore durant le mois écoulé. Au moment ou l'Etat libre et l'Irlande du sud paraissaient sur le point d'en venir aux mains, une nouvelle conférence a été convoquée à Londres entre les représentants des deux Irlandes. Elle s'est réunie le 29 et le 30 mars. MM. Arthur Griffith, Michael Collins et Eamon Duggan représentaient le gouvernement provisoire de l'Etat libre, sir James Craig, le marquis de Londonderry et le lieutenant colonel W. B. Spender représentaient le ministère ulstérien. M. Winston Churchill, secrétaire des colonies présidait la conférence. Contrairement aux pronostics pessimistes, elle a promptement abouti à un résultat extrêmement satisfaisant. Une convention a été signée afin de mettre fin aux actes de violence et de rephésailles mutuelles et de prévenir une guerre intestine désastreuse. Cet accord comprend onze articles. Le premier article proclame que la paix est déclarée. Le deuxième constate l'engagement pris par les deux gouvernements de coopérer par tous les moyens en leur pouvoir pour restaurer la paix dans les régions troublées. Les troisième, quatrième et cinquième établissent toute une série de dispositions relatives à la formation d'une police spéciale, catholique et protestante, pour Belfast, aux perquisitions, à la remise des armes, à la constitution d'un tribunal **ad hoc** et d'une commission mixte chargée d'entendre les plaintes. L'article sixième a pour objet de faire cesser les activités de l'armée républicaine dans les six comtés de l'Ulster. L'article septième pourvoit à un certain mode de procéder relativement au droit d'option de l'Ulster, de manière que l'unité de l'Irlande puisse être obtenue ou, si l'on n'y peut parvenir, de manière qu'un accord soit conclu au sujet de la frontière sans recourir à la commission prévue par le traité. Le huitième article s'occupe de la réintégration des expulsés. L'article neuvième stipule qu'un crédit de 500,000 louis sera voté pour venir en aide aux sans travail catholiques et protestants dans le nord de l'Irlande. L'article dixième traite de la libération des prisonniers. Enfin l'article onzième contient un appel à tous les intéressés afin qu'ils s'abstiennent de tout discours incendiaire. Cet arrangement a causé une profonde et universelle satisfaction, et il a fait beaucoup d'honneur à M. Winston Churchill, qui a présidé la conférence.

Malheureusement, les espérances conçues ne semblent pas devoir se maintenir. De nouveaux sujets de mésintelligence se sont produits entre le gouvernement de l'Ulster et celui de l'Etat libre. Et en même temps la discorde fait rage plus que jamais dans le sud de l'Irlande. De Valera et son parti se montrent absolument irréconciliables. Les assemblées de Griffith et de Collins sont interrompues violemment. Les coups de mains se succèdent. Des bandes républicaines s'emparent des édifices publics. Les voies de fait se multiplient. Récemment on a essayé de tuer Collins, le premier ministre du gouvernement provisoire. Des assassinats odieux sont commis. Ces jours derniers, le brigadier général Adamson, commandant de l'armée républicaine régulière à Athlone, a été tué raide par un groupe d'hommes armés. Il s'en retournait aux baraquements situés près de l'hôtel qui servait de quartier général aux dissidents. Soudain il s'est trouvé en face d'un attroupement menaçant. On lui a ordonné de lever les mains. Seul et sans armes il s'est rendu à cette demande. Immédiatement ses agresseurs ont tiré sur lui à bout portant. Ce meurtre horrible a causé une terrible sensation.

En présence de pareils attentats, les vrais amis de l'Irlande éprouvent un sentiment de douloureuse angoisse. Cette fois, ce ne sont plus des Irlandais et des Anglais qui sont aux prises et qui s'entretuent. Ce sont des Irlandais de même sang et même foi, ce sont des fils d'une même mère! Est-il possible qu'une telle lutte, lutte fratricide et doublement criminelle, se prolonge? Sur l'initiative de l'archevêque de Dublin, on a arrangé une conférence entre les chefs des partis opposés, de Valera et Brugha, Griffith et Collins. Mais elle ne semble pas avoir produit de résultat satisfaisant. Devant une aussi désastreuse situation les chefs spirituels de la nation irlandaise ont senti qu'une démarche solennelle s'imposait à leur sollicitude pastorale et à leur patriotisme. Les évêques d'Irlande réunis à Maynooth ont adressé à leurs concitoyens un émouvant appel. En voici les plus importants passages: "Rien que le bon sens et la solide vertu du peuple nous ont sauvés jusqu'ici de l'anarchie et de la guerre civile. Malheureusement, le public n'a pu jusqu'ici que voir avec une angoisse impuissante saccager tout ce qui lui est cher, l'ordre social, la vie, la propriété et la dignité nationale, par des militaires insensibles au milieu de conflits. Comme la grande majorité de la nation, nous croyons que la conduite la meilleure et la plus sage pour l'Irlande est d'accepter le traité et de profiter le plus possible de la liberté qu'il nous apporte indubitablement, pour la première fois depuis sept cents ans. Faites entendre vos voix. Ne laissez pas étouffer la liberté de parole, la liberté de la presse, la liberté de la vie civile par quelques groupes qui ont des canons et qui croient follement qu'ils agissent comme les champions de la liberté lorsqu'ils ne font que creuser la fosse de la liberté." Les évêques s'adressent ensuite aux chefs des deux partis: "En tous cas, leur disent-ils, voyez si vous ne pouvez convenir que l'usage du revolver cesse et qu'une expression de la propre détermination nationale ait lieu, libre de toute violence." Dans le même document, les chefs de la hiérarchie irlandaise dénoncent la situation de Belfast, où "les catholiques sont sujets à une sauvage persécution à laquelle on peut à peine comparer celle des Arméniens".

Nos lecteurs auront sans doute remarqué dans cette citation la phrase suivante: "Comme la grande majorité de la nation, nous croyons que la conduite la meilleure et la plus sage est d'accepter le traité et de profiter le plus possible de la liberté qu'il nous apporte indubitablement, pour la première fois depuis sept cents ans." Ces paroles sont significatives de même que celles où sont signalées ces prétendus "champions de la liberté qui ne font que creuser la fosse de la liberté". On conçoit difficilement que, devant de si graves déclarations, M. de Valera s'entête dans sa campagne désespérément outrancière. Il commet en ce moment un crime de lèse-patrie. Espérons que la voix de la sagesse et du véritable patriotisme va prévaloir et que le peuple irlandais va signifier aux doctrinaires du suicide national sa volonté de jouir enfin de son autonomie, source féconde de paix et de prospérité.

RETRAITES FERMEES

Comme l'été dernier, les RR. PP. Trappistes de St. Norbert veulent bien nous ouvrir leur charmante solitude pour les retraites fermées.

Elles commenceront vendredi soir à 9 heures, pendant dix semaines consécutives. La première s'ouvrira le 30 juin au soir pour les membres de l'A.C.J.C.

Nous demandons à tous ceux qui ont à coeur la plus grande gloire de Dieu de se faire apôtres pour nous trouver des retraitants. Les familles et les paroisses ont tout à gagner à ce que les hommes fassent ces retraites. Plus nous aurons d'hommes surnaturels plus il y aura de bonheur dans la société. Or, rien de mieux pour former ces hommes que les retraites fermées.

Qu'on nous permette un avis bien pratique pour faciliter le recrutement: c'est qu'on donne son nom aussitôt qu'on est décidé de faire une retraite sans attendre qu'on vienne le demander. Que les anciens retraitants au moins nous évitent la perte de temps d'aller les chercher un par un. On comprend que cela soit nécessaire pour déterminer un homme qui ne connait pas l'incomparable avantage d'une retraite fermée, mais ce n'est pas le cas pour les anciens. Nous espérons donc qu'ils enverront spontanément leurs noms et cela aussitôt que possible, au

R. P. LACOUTURE, S. J.
Collège de St. Boniface

A la Gloire du Père Hugonard, O. M. I.

Les membres de la Succursale de St. Boniface, No. 462 de la Société des Artisans Canadiens-Français, réunis en assemblée ce vingt-et-unième jour de mai, 1922 ont adopté la résolution suivante:

1. Considérant les services rendus par les missionnaires à la cause de la civilisation et l'évangélisation de l'Ouest,

2. Considérant la nécessité de perpétuer le souvenir de la foi et de la civilisation d'une manière sensible et durable,

3. Considérant que le Père Hugonard, O.M.I. par son rôle apostolique comme éducateur et missionnaire des tribus sauvages mérite de passer à la postérité et de représenter la phalange héroique des apôtres de la première heure dans les vastes régions de l'Ouest.

Pour ces motifs, cette Succursale adhère pleinement au projet d'érection, à Lebret en Saskatchewan, d'un monument à la gloire du Père Hugonard, O.M.I., et est heureuse d'offrir ses félicitations et d'aider dans la mesure qui lui sera possible les initiateurs de ce grand projet.

N. A. LAURENDEAU
Président

CONFERENCE DE M. L'ABBE SABOURIN

Nous publions aujourd'hui la conférence donnée le 24 dernier au Collège de Saint-Boniface, par M. l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire, sous les auspices de l'Union Canadienne.

C'est une pièce de littérature fortement pensée.

Ceux qui n'ont pas eu l'avantage de l'entendre, la liront avec intérêt et profit; ceux qui l'ont entendue pourront la lire avec double profit.

Inutile de nous attarder en vains compliments, mais nous pouvons dire qu'après avoir entendu la conférence nous avons bien l'intention de la relire et de l'étudier.

La séance était présidée par M. H. Lacerte et la soirée fut agrémentée de chants et de musique magnifiques sous la direction de M. Bourgeault.

Voici le texte de la conférence de M. l'abbé Sabourin:

Monseigneur,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous n'en sommes plus au temps heureusement où notre jeunesse devait apprendre le merveilleux exploit de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons. Elle est déjà amplement renseignée sur ce glorieux épisode de notre histoire. La grande préoccupation de l'heure actuelle, ce n'est donc pas tant de relater les faits, mais bien d'en tirer des conclusions pratiques adaptées au besoin des différents groupes de nos compatriotes qui veulent vivre de leur vie nationale et religieuse propre, quelque point du Canada qu'ils habitent.

Nous avons ici l'élite de la jeunesse canadienne-française. Aux jeunes gens si intelligents et si pleins de bonne volonté de notre ville de Saint-Boniface, sont venus se joindre ceux de Winnipeg et des représentants de nos florissantes paroisses de campagne. C'est à cette jeunesse, espoir de l'avenir, que je m'adresse. A la veille du jour où elle devra orienter sa vie politique et sociale, j'ose l'inviter à tirer du fait historique que nous commémorons en ce moment une grande leçon d'esprit public.

Sans perdre de vue ce qu'ont fait d'honorable nos devanciers et l'influence salutaire qu'exercent les nôtres en plus d'un domaine, et, tout en soutenant que nous sommes encore à l'heure actuelle l'élément le plus sain au point de vue des idées politiques et religieuses, celui qui peut apporter le plus facilement et avec le plus d'abondance, l'appoint dont le besoin se fait de plus en plus sentir dans les circonstances difficiles que nous traversons, nous devons admettre, ce me semble, que nous sommes loin d'avoir donné dans le passé et de donner encore dans le présent la pleine mesure de notre valeur. Les causes en sont nombreuses, je veux bien l'admettre. Il y en a qui sont indépendantes de nous et qui sont comme la conséquence nécessaire du fait que nous sommes une minorité en butte aux tracasseries continuelles d'une majorité qui use et abuse contre nous de la force dont elle dispose. Il y en a d'autres qui sont comme l'apanage inséparable de notre nature humaine viciée et que nous possédons en commun avec le reste des hommes. Je ne le nie pas. Mais ne croyez-vous pas, Mesdames et Messieurs, que si nous voulons étudier nos faiblesses et les scruter jusque dans leurs sources, nous trouverons facilement que le manque d'esprit public est l'un des plus grands défauts que nous avons, un de ceux qui nous ont fait le plus de mal dans le passé, qui paralysent le plus nos forces à l'heure actuelle et qui inspirent le plus de crainte pour l'avenir? Sans étudier aucun cas en particulier, cela n'est nullement nécessaire pour le but que nous avons en vue, ne pouvons-nous pas affirmer sans crainte de nous tromper que de ce défaut nous trouvons des traces un peu partout?

S'il y a si peu de nos hommes de valeur réelle qui osent affronter la vie publique, ou qui peuvent y persévérer, s'il y en a tant parmi eux qui sont loin de jouer le rôle qu'on serait en droit d'en attendre, ce n'est pas toujours dû au manque d'attachement chez eux, ni au manque de dévouement aux intérêts supérieurs de leurs frères par le sang, de leurs compatriotes canadiens et de l'Eglise, mais au manque d'esprit public chez ceux qui pourraient et qui devraient les mettre en état de travailler pour le bien commun, et qui ne le font pas. C'est un défaut qui se trahit assez souvent dans les représentations que l'on se donne depuis la plus humble commission scolaire jusqu'aux sphères les plus élevées de la politique pour que nous soyons en droit de le signaler. Et quand nos hommes publics recommandables et vraiment dignes de la confiance populaire — car nous en avons, grâces à Dieu — ne peuvent, malgré leurs efforts, conduire la barque à bon port, n'est-ce pas dû bien souvent à ce que leurs appels réitérés n'ont pas un écho assez fidèle au sein de la population? Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est le manque d'esprit public dans la masse du peuple qui est le premier responsable de l'influence réelle plutôt minime de notre vie nationale.

Ce défaut a des conséquences encore plus graves quand on le rencontre chez les chefs de ligne. Que de fois nous réussissons à mettre sur pied un mouvement qui donne les meilleures espérances. On sent les coeurs battre à l'unisson. L'avenir est souriant. Néanmoins, on se rend bientôt compte que tout languit, tout végète et finira en peu de temps par être une chose du passé. Faisons leur part aux circonstances irrésistibles. Mais pour être francs avec nous-mêmes ne sommes-nous pas obligés de dire qu'ici encore le manque d'esprit public joue parfois son rôle d'une manière quasi navrante? C'est lui par exemple qui permet à des élus d'accepter des candidatures ou des charges, auxquelles ils prévoient ne pouvoir faire honneur. Ou bien, quand on a accepté un poste aussi onéreux qu'il est honorifique, avec la meilleure foi et les meilleures intentions du monde, on ne fait pas les efforts nécessaires pour s'élever à la hauteur de la situation, lorsque l'on constate que l'on n'y était pas déjà, et l'on n'ose pas non plus se résigner à abandonner ce poste bien que l'on ne se sente pas en état d'être l'âme et la vie du corps que l'on représente. Dans ces deux cas encore, c'est le manque d'esprit public qui s'accuse. Qu'il se rencontre dans les chefs ou dans la masse du peuple, ce défaut a comme conséquence inévitable le manque de vie, le manque d'entrain, le manque de persévérance et d'efficacité dans le travail collectif. C'est une vérité que l'on ne saurait faire disparaître en en détournant la tête, sous prétexte qu'elle n'est ni agréable à entendre ni facile à dire. C'est un défaut que nous devons signaler à temps et à contretemps aux jeunes gens pour les engager à le faire disparaître le plus possible et le plus tôt possible parmi nous. Nous le devons, non précisément parce que nous sommes les seuls à l'avoir, ou parce que d'autres ne l'ont pas encore plus que nous, mais parce que nous sommes tenus de compenser par la qualité à ce qu'il nous manque sous le rapport de la quantité. Noblesse oblige!

Avant de formuler ces remarques, me rendant compte de leur gravité, je n'ai pas voulu me fier outre-mesure à mes convictions profondes. J'ai consulté quelques-uns de nos concitoyens les plus éminents et les plus expérimentés. Ils ont été unanimes à me dire que tel est bien le cas. Et s'il en est parmi vous qui me trouve un peu sévère à l'endroit des miens, je les invite à réfléchir tout au plus une demi-heure avec moi. Je ne doute pas que nous n'arrivions à la même conclusion.

Et qu'est-ce au juste que cet esprit public, me demanderez-vous? cet esprit dont on déplore tant l'absence dans nos rangs, dont on peut trouver un si beau modèle chez Dollard des Ormeaux et ses compagnons, et qui est maintenant, et, peut être encore plus dans un avenir prochain, d'une nécessité si pratique pour nous?

Ne nous aventurons pas ici dans les hautes spéculations des sociologues de profession. Ce serait sans doute plus savant et plus intéressant, à certain point de vue, mais ce serait peut-être un peu aride pour une fête qui est plutôt toute d'enthousiasme. Au lieu de nous adresser à la philosophie et à la raison toutes pures, parlons, si vous le voulez bien, le langage du sens commun. Ce sera plus court, plus vivant et, peut-être, tout aussi sûr.

Commençons par un exemple. Qu'appelle-t-on avoir l'esprit financier? N'est-ce pas que cet esprit suppose deux choses et en est comme la résultante? une lumière dans l'intelligence et un amour dans la volonté? Pour avoir l'esprit financier, il faut avant tout avoir la connaissance des finances. A l'inclination naturelle et au talent inné, il faut joindre l'étude et la réflexion. Il faut voir son but et les moyens d'y arriver. Il faut voir clair. C'est la lumière. Il faut de plus vouloir cette fin et ses moyens. C'est l'amour. Cet amour tout naturel qu'on puisse le supposer peut toujours se développer et grandir par la considération répétée des avantages de la richesse et les efforts habituels pour se mettre en état d'en jouir. Cet amour, alors qu'il est assez grand, non seulement ébranle la volonté, mais il la confirme dans ses résolutions et la soutient dans ses efforts. Cette lumière et cet amour forment l'esprit financier. Ainsi parle le sens commun.

Si on y réfléchit un peu attentivement, on voit que cette règle s'applique à toutes les branches d'activité humaine qui requièrent ce que l'on est convenu d'appeler un "esprit". De même qu'il faut à l'esprit financier une lumière et un amour particuliers, il faut également ces deux éléments à l'esprit éducateur, à l'esprit sacerdotal, à l'esprit de sa profession chez le juge, le médecin, l'avocat, le policier, et que sais-je. Ainsi en est-il de l'esprit public. Pour l'avoir, il faut d'abord bien comprendre ce qui constitue le bien public véritable, et, parmi tous ceux qui sont possibles, quels sont ceux qui jouissent d'une importance majeure, et quels sont les moyens d'arriver aux uns et aux autres. C'est la lumière pour l'intelligence. Il faut encore que la volonté se mette en branle, s'oriente vers le bien possible et fasse usage des moyens qui sont à sa disposition. C'est l'amour.

Si nous voulons travailler pour le bien public — et nous verrons bientôt que nous le devons — commençons donc par bien nous mettre dans l'esprit qu'il ne saurait y avoir de véritable action publique, parce qu'il ne saurait y avoir ni amour, et, par conséquent, ni esprit public, sans une connaissance préliminaire.

C'est un vieil axiome, qui n'a rien perdu de sa force et de sa vérité avec l'âge, que nous ne pouvons rien désirer ni rien accomplir de ce que nous ignorons: "Ignoti nulla cupido" ou bien encore "nihil volitum quin praecognitum". Deux exemples serviront à illustrer ces principes scolastiques. Nos pères ne désiraient pas faire usage du téléphone parce qu'ils en ignoraient même la possibilité. Il n'y a guère plus de quelques semaines, peu de gens dans notre province avaient la passion de la radiophonie, cette merveilleuse invention capable de charmer à un si haut point le repos des travailleurs comme les ennuis des désoeuvrés. On ne désirait pas de radiophone parce que l'on ignorait encore son invention et son usage pratique.

Dans l'ordre public, comme en tout autre, les électeurs aussi bien que leurs représentants, les chefs qui doivent guider aussi bien que la masse qui doit emboîter le pas à leur suite, ne sauraient guère rien faire qui vaille, sans avoir l'amour nécessaire à l'esprit public, et cet amour n'est pas possible sans une connaissance suffisante de ce qui constitue le bien commun, des divers dégrés qu'il comporte et des moyens qui y conduisent.

L'objet de cette connaissance varie avec les mille et une circonstances dans lesquelles chacun peut se trouver. Il ne m'appartient pas en ce moment d'entrer dans ces détails. Il est cependant certaines règles générales qui peuvent servir de direction pour tout ce qui est de l'ordre concret et pratique. Essayons d'en formuler quelques-unes des plus importantes.

La première vérité à admettre, c'est que comme homme et encore plus comme chrétien, nous sommes tenus de sortir de nous-mêmes et de faire rayonner notre action autour de nous. On ne saurait le nier sans contredire et sa raison et sa foi.

L'une et l'autre le proclament. Dans l'ordre public, aussi bien que dans l'ordre privé, servir Dieu est la fin dernière de toute notre activité. C'est là l'"unum necessarium", l'unique nécessaire dont parle l'Evangile, la fin dernière, le bien suprême par excellence. Mais en deça de cette fin dernière, de ce bien suprême, il y a ce que l'on appelle des fins intermédiaires. On les appelle "fins", parce que c'est en elles que se terminent plus ou moins immédiatement nos actions; on leur donne encore le nom "d'intermédiaires", parce qu'elles se rapportent à une autre fin jusqu'à ce qu'elle ait atteint la fin ultime ou la fin dernière. Ces fins intermédiaires n'en sont pas moins de vé-

(A suivre en page 2)

CONFERENCE
(Suite de la page 1)

ritables biens, parce qu'elles nous conviennent et nous perfectionnent. Elles sont aussi, et c'est ce qu'il importe de remarquer, les grands moyens que la Providence a mis à notre disposition pour nous permettre de travailler à l'oeuvre de notre salut.

Or, ces biens que sont les fins intermédiaires se divisent en deux grandes catégories. Il y a les biens personnels qui nous conviennent en tant qu'êtres privés. Il y a aussi les biens communs qui nous conviennent en tant qu'êtres sociables.

Les biens personnels, parce qu'ils nous sont plus immédiats et nous touchent de plus près, nous frappent davantage et nous attirent au point de nous faire perdre de vue souvent les biens communs. Pourtant les biens communs n'en sont pas moins nôtres, réels et obligatoires. Ils sont nôtres car ils appartiennent à un tout dont nous faisons partie; ils sont réels, puisque les perfections d'un tout rejaillissent forcément sur les parties dont il se compose; ils sont obligatoires parce que Dieu nous a faits avec une nature sociable et que l'ordre voulu dans la société par sa Providence ne saurait exister sans une solidarité théorique et pratique véritable.

Si donc nous voulons vivre une vie pleinement humaine et pleinement chrétienne, si nous voulons faire notre devoir en tant qu'êtres sociables aussi bien qu'en tant qu'êtres privés, nous ne saurions nous cantonner dans un égoïsme étroit pour soigner exclusivement nos petits intérêts personnels et jouir de tous les avantages de la société, grande ou petite, dont nous faisons partie librement ou nécessairement, en laissant à autrui la plus grande somme possible à faire des sacrifices nécessaires au bien commun. Sous une forme ou sous une autre, nous devons faire tout en notre pouvoir pour rendre à la société les services qu'elle a droit d'attendre de nous, étant donné que nous sommes ce que le Créateur nous a faits. C'est l'ordre voulu de Dieu. Telle est la première vérité dont la connaissance s'impose à l'esprit public.

Ces services, nous les rendrons dans la mesure que nous en admettrons une autre. C'est que toute collectivité humaine pour naître à la vie sociale et vivre normalement cette vie, a besoin de s'appuyer sur la vérité, la justice et la charité comme sur trois piliers indispensables. Ces vertus, qu'on les considère dans l'ordre naturel ou dans l'ordre surnaturel, sont les trois vertus sociales par excellence. Sans elles on peut tout ou plus avoir une caricature de société humaine, une juxtaposition ou une agglomération quelconque, jamais une société digne de ce nom; car sans ces vertus, il ne saurait y avoir entre les hommes de véritables liens moraux.

Toute société exige en effet l'union des esprits par la conformité des jugements et l'accord des volontés. Comment cette union et cet accord seraient-ils possibles sans ces trois vertus?

La vérité! C'est elle, en tant que doctrinale et historique, qui arrête et détermine le jugement de l'intelligence. Tant qu'on ne l'a pas, l'esprit vacille à droite et à gauche. Il erre à l'aventure. Impossible dans ces conditions que plusieurs intelligences s'entendent. L'histoire des variations protestantes est là du reste pour l'attester. C'est encore la vérité morale qui manifeste la sincérité des conventions et le but que l'on poursuit, qui engendre la confiance mutuelle et rend ainsi possible l'union des volontés.

Née sous les heureux auspices de la vérité, nulle société ne saurait se maintenir longtemps dans l'existence sans la justice. L'ordre qu'implique toute société est fondé sur les droits respectifs et réciproques de ses membres. C'est la justice qui veille à la sauvegarde de ces droits. S'agit-il des droits individuels, de ceux qui se fondent sur ce que les théologiens moralistes ont appelé l'égalité de quantité, comme la chose a lieu dans le commerce et l'échange des biens matériels? C'est la justice dite commutative qui y voit. S'agit-il des droits communs ou sociaux, qui s'appuient sur ce que l'on a appelé l'égalité de proportion, comme sont les droits des gouvernants à l'obéissance des subalternes; des citoyens qui s'imposent par leur connaissance, leurs aptitudes et leur dévouement, aux fonctions publiques; des membres bien méritants de la société, aux récompenses, aux honneurs et à la reconnaissance; des faibles, à la protection; de ceux qui détiennent l'autorité, à punir les coupables, s'agit-il de ces droits, dis-je? c'est la justice distributive qui y pourvoit. Plus élastique que la justice commutative, cette justice distributive est cependant d'une importance capitale pour le bon ordre dans la société, si bien que Léon XIII a écrit dans une de ses lettres encycliques que chez les gouvernants, le "devoir qui domine tous les autres, consiste à avoir soin de toutes les classes de citoyens en observant rigoureusement les lois de la justice distributive."

Enfin le rôle de la justice se tempère et se complète par celui de la charité. Par elle l'accord des volontés est porté bien au-delà du strict dû." Cette loi de la charité mutuelle, qui est comme le couronnement de la loi de la justice, a dit encore Léon XIII, ne nous ordonne pas seulement d'accorder à chacun ce qui lui est dû et de n'entraver l'exercice d'aucun droit; elle nous commande encore de nous rendre de mutuels services, non de paroles et de bouche, mais en action et en vérité... Ainsi la justice et la charité, étroitement liées entre elles, sous la loi juste et douce du Christ, maintiennent dans un merveilleux équilibre l'organisme de la société humaine, amènent chacun des membres de cet organisme à concourir au bien particulier et au bien commun."

Une troisième catégorie de connaissances tout aussi nécessaires à l'esprit public et d'une importance pratique capitale c'est que nous tâchions de nous rendre compte autant que possible du caractère particulier, de l'objet, des moyens propres à chacune des sociétés dont nous faisons partie.

Sans ces connaissances, impossible de juger si une société est bonne ou mauvaise, si nous devons en faire partie ou si nous devons en sortir, comme de connaître quelles sont, parmi celles qui nous entourent, celles

(A suivre en page 3)

CONFERENCE
(Suite de la page 2)

auxquelles nous devons accorder nos préférences. Et lors même que nous sommes certains qu'une société est bonne, excellente même, comme il y a toujours en tout groupement humain des gens plus ou moins renseignés, ou plus ou moins bien intentionnés, des esprits plus ou moins droits, d'autres qui sont naturellement faux ou faussés par une éducation défectueuse ou par l'influence qu'exercent sur le jugement une volonté perverse ou des préjugés invétérés, il faut avoir une somme de connaissance assez considérable si nous voulons répandre la lumière autour de nous, et prendre dans n'importe quelle association, une part active au bon combat.

Ce sont là choses si évidentes qu'elles paraissent élémentaires. A la simple réflexion, et tant que nous restons dans la région des principes, nous n'avons guère de difficulté à considérer comme déraisonnables, l'attitude et la conduite de ceux qui font partie d'une organisation sociale ou politique, qui ont à coeur de concourir au bien commun par son entremise et qui ne s'occupent guère de connaître la fin que poursuit cette organisation et les moyens dont elle fait usage. Puissions-nous juger aussi sainement et avec autant de facilité et d'indépendance d'esprit, lorsqu'il s'agira de nous-mêmes, lorsqu'il s'agira de la pratique quotidienne de la vie.

Enfin, sans vouloir épuiser le sujet, je me permettrai d'indiquer encore une dernière catégorie de connaissances essentielles à l'esprit public. Le bien, pas plus public que privé, ne se fait pas dans l'abstrait. Pour l'accomplir, il ne faut point perdre de vue la région supérieure des principes, sans doute, mais il faut descendre jusqu'au terre-à-terre des réalités. Quelles que soient vos ambitions, mes jeunes amis, si nobles et si généreuses que vous puissiez les supposer, pour réaliser une partie de vos rêves, il vous faudra forcément prendre contact avec les circonstances dans lesquelles vous vous trouverez et vous y plier dans la mesure du possible. C'est la gloire des diplomates à haute envergure, de ceux qui rendent de réels services à l'Eglise et à l'Etat, de savoir sans manquer aux principes, s'adapter aux circonstances des personnes, de temps et de lieux, exploiter tout ce qu'il y a de bon dans le coeur humain pour orienter le plus d'énergie possible vers le bien. Quand donc dans la pratique, il est impossible de viser à la perfection absolue, il faut savoir se rallier à la perfection relative. C'est la nécessité la plus ordinaire.

Mais pour se rendre un compte exact jusqu'à quel point il est nécessaire de ne pas urger la rigidité des principes, permettre ou tolérer ce que l'on n'approuve pas, savoir, en un mot de quelle manière dresser ses batteries et ajuster son tir, il faut avoir une connaissance intime de son milieu. C'est l'acquisition au plus haut degré possible de cette connaissance que nous ne saurions trop recommander à tout le monde, surtout aux jeunes. Plus la situation dans laquelle doit se faire l'action publique est complexe, plus sont nombreux les éléments nationaux et religieux qui se coudoient dans une société, plus nombreux et variés sont les besoins qui s'y font sentir, plus rapide est l'évolution d'un pays, et plus ont doit avoir un esprit alerte, avide et nourri de renseignements et de lumières pour pouvoir prendre une direction dans la vie publique, faire leur juste part au possible et à l'impossible, donner généreusement son concours aux justes initiatives et recevoir de tous les hommes de bien l'aide dont nous avons besoin nous-mêmes.

Cette classification des connaissances nécessaires à l'esprit public n'est que sommaire. Elle n'a pas la prétention d'être complète. Elle suffit cependant pour nous convaincre que leur acquisition ne saurait être affaire d'intuition. Il faut aux dispositions naturelles joindre le travail personnel et l'étude. Elle nous permet aussi de porter dès maintenant un jugement sur le nombre de personnes qui dans

(A suivre en page 4)

NOUVELLES LOCALES

MM. Langlamet et Cazal sont arrivés la semaine dernière d'un voyage de plusieurs mois en France. Nos deux amis sont revenus en parfaite santé.

4,550 personnes se sont enregistrées la semaine dernière sur la liste électorale de la Ville.

M. le maire Laurendeau est parti samedi dernier pour Montréal où il est allé représenter les Artisans de St. Boniface. L'échevin Théobald Hébert fait le voyage jusqu'à Montréal avec M. le maire.

La convention pour le choix d'un candidat pour le comté de la Vérandrye aura lieu à Ste Anne le 3 juin et pour le comté d'Iberville à St-François Xavier le 10 juin.

Le Club de Baseball de St-Boniface a gagné la partie jouée dimanche dernier avec le Catholic Club par 8 à 4.

A partir de dimanche 4 juin l'heure du départ des passagers pour Ste Anne, La Broquerie, Lorette et Fort-Francis sera pour 8 heures 5 du soir de la gare de St-Boniface.

Son Excellence le Gouverneur Général sera à Winnipeg le 20 juin. Il sera l'hôte de Sir James Aikins.

Le 8 de juin prochain aura lieu la Cour de Révision à l'Hôtel de Ville pour se faire enregistrer sur la liste électorale du comté de St. Boniface.

M. James Birch, fleuriste à 614 Avenue du Portage, Winnipeg, a envoyé comme souvenir, différentes sortes de plantes aux membres de la société d'Horticulture de St. Boniface et Norwood.

CONFERENCE

(Suite de la page 3)

nos rangs remplissent cette première condition essentielle à l'esprit public.

Cependant ce n'est pas de ce côté que se trouve la pierre d'achoppement la plus fatale. S'il peut se rencontrer dans la vie des circonstances où le plus difficile soit de connaître son devoir et non de l'accomplir, ce sont là des cas exceptionnels. En général, c'est chose plus ardue de vouloir le bien que de savoir en quoi il consiste. Le poète latin a dit, il y a près de vingt siècles, cette phrase restée classique: "video meliora, proboque; deteriora sequor", je vois le bien et je l'approuve; cependant, je fais le mal. Saint Paul a exprimé la même idée en des termes presque identiques. "Non enim quod volo bonum hoc facio quod nolo malum, hoc ago", je ne fais pas le bien que je veux, je fais le mal que je ne veux pas. Ce qui revient à dire que dans l'accomplissement de son devoir, la difficulté vient non pas tant de l'intelligence que de la volonté.

La volonté humaine, comme nos autres facultés, a son objet propre: c'est le bien. Mise en face du bien suprême et parfait, elle ne peut résister à l'attrait qu'elle y trouve. Elle s'y porte nécessairement. C'est le cas des bienheureux dans le ciel en face de Dieu. Ici-bas, le Bien Suprême ne se présente pas à nous généralement dans tout son éclat, et le bien créé est toujours mêlé de quelque imperfection. C'est ce qui fait que tant que nous sommes sur terre, la volonté reste libre de se porter vers le bien que l'intelligence lui laisse voir. Bien plus, si ce bien proposé par l'intelligence est d'une acquisition difficile, si pour l'atteindre, il faut lutter contre des obstacles nombreux et considérables, ce bien perd aux yeux de la volonté sa caractéristique propre pour revêtir celle des difficultés qu'il faut vaincre pour en prendre possession. Le bien perd alors de ses attraits. La volonté devient plus ou moins indifférente à son égard, quand elle ne va pas jusqu'à le fuir. C'est trop souvent le cas malheureusement lorsqu'il s'agit du bien commun.

Pour tendre au bien commun et avoir un véritable esprit public, il faut tout d'abord être amant passionné de la vérité. Cette vérité qu'il s'agisse de la vérité doctrinale, historique ou morale l'homme de bien ne se contente pas de la rechercher quand il ne la possède pas, de la contempler et d'en jouir à son aise quand il l'a trouvée, il veut encore la propager et la répandre autour de lui. Ce n'est pas là chose facile, ni fréquente. L'empereur Théodose n'a trouvé qu'un seul Ambroise, et Napoléon qu'un seul Eméry pour leur dire la vérité. On se plaint parfois de l'abondance des préjugés, de l'étendue de l'ignorance, et l'on déplore les maux qui en découlent au point de vue social et religieux; si tous ceux qui ont à coeur le bien commun, chacun dans sa sphère d'action, devenaient à leur manière des Ambroises et des Emérys, les nuages se dissiperaient en grande partie et l'on s'acheminerait vite vers un ordre meilleur. Et l'on n'oublie facilement que c'est là un véritable devoir.

"Pouvoir dire la vérité et la taire c'est encourir la colère de Dieu", disait saint Justin. "Tout homme qui garde une parole de vie et ne la donne pas, est un homme qui dans la famine garde du pain dans son grenier sans vraie. Et il y a aussi une manière de le manger, ni le donner', a dit de son côté Ernest Hello. Quel que soit notre état de vie, nous devons être dans les mêmes sentiments, si nous avons l'esprit public, puisque nous savons déjà le rôle que joue la vérité dans l'ordre public.

Il est bien vrai qu'il y a un temps pour parler et un temps pour se taire. Cette parole de l'Ecriture est toujours dire la vérité, selon les circonstances dans lesquelles on se trouve. "Il faut savoir dire la vérité, aux rois, a écrit De Maistre, quoique avec un courage timide et le sang-froid le plus respectueux en sorte que ce soit toujours la conscience qui ait l'air de parler et non la passion". Mais quel est l'homme d'un peu d'expérience, qui ne l'admettra, lors même que c'est le temps de parler, lors même que l'on prend toutes les précautions possibles pour le faire, n'est-ce pas très souvent encourir l'ir d'une certaine catégorie de meneurs et les foudres des multitudes que de se faire le défenseur intrépide de la vérité. Saint Jérôme a cessé d'être populaire à Rome du jour où il a commencé à dire des vérités désagréables aux chrétiens qui avaient cessé de vivre conformément à leur foi. La haine et l'envie de ceux, dont il dérangeait les calculs antisociaux et antireligieux l'ont poursuivi jusque dans les déserts de l'Orient où il s'était refugié. La vérité, toute belle et toute nécessaire qu'on la reconnaisse, est chose honnie dans le monde. Il faut du courage et de l'énergie pour s'en faire l'apôtre.

Il faut encore une volonté bien trempée pour être toujours fidèle aux dictées de la justice comme l'exige l'esprit public. Le droit que respecte cette vertu et qui maintient l'ordre dans la société, est une puissance qui vient à bout de bien des ennemis quand il est défendu avec fierté, courage et persévérance. Il n'en est pas moins vrai cependant qu'il a des adversaires nombreux et terribles.

De tous temps, la force brutale a affiché contre lui ses prétentions audacieuses. Autrefois, Favorinus demandait à Adrien: "Comment un homme qui commande trente légions pourrait-il avoir tort?" Aujourd'hui l'on ne parle plus de légions, mais l'on agit bien comme si l'on ne pouvait avoir tort quand on a la majorité derrière soi. En s'appuyant sinon toujours en théorie, du moins en pratique, sur ce principe que la force prime le droit, on sabote les lois, on foule aux pieds les engagements les plus sacrés, on empiète sur le droit naturel familial et individuel. C'est contre la toute puissance des gouvernants, la tyrannie des majorités aveuglées par des campagnes de presse insidieuses et révolutionnaires, l'opinion publique qui mène le monde, qu'il faut parfois se dresser pour réclamer ses droits et ceux de ses semblables.

Le favoritisme est encore pour l'esprit public, un des ennemis les plus ombrageux et les plus farouches à combattre.

Alors que la justice distributive exige que le voteur aux urnes électorales et les gouvernants dans la distribution des charges publiques se laissent guider par l'unique désir de travailler au bien commun, dans le choix qu'ils doivent faire des candidats et des fonctionnaires, une force aveugle qui surgit des bas fonds de notre nature fait trop souvent fermer les yeux sur ce principe élémentaire de sagesse sociale. Au mépris du droit, on se laisse influencer jusqu'à disposer de postes pleins de responsabilité de façon à satisfaire avant tout une petite rancune personnelle, un sentiment d'envie, un désir de vengeance, ou à favoriser, quelles qu'en puissent être les conséquences au point de vue public, ses intérêts propres ou ceux de ses parents ou de ses amis.

Au mensonge et à l'injustice, sous toutes leurs formes, joignez encore l'influence prépondérante de l'égoïsme et vous aurez une idée des difficultés qu'il faut vaincre pour arriver à avoir l'esprit public.

Je vous faisais remarquer tout à l'heure que le bien personnel nous touche de plus près que le bien public, et que par cela même il nous fait facilement perdre de vue ce dernier.

C'est le rôle de l'égoïsme. Ce role revêt différentes formes. L'égoïsme personnel fait perdre de vue le bien d'autrui. L'égoïsme local fait fermer les yeux sur les besoins des localités voisines, arrondissements scolaires, paroisses et municipalités. C'est sous l'influence de cet égoïsme que l'on se désintéresse si facilement des postes nouveaux et éloignés des grands centres, postes qui sont comme les avant-gardes dans la lutte religieuse et nationale. L'égoïsme provincial détourne des intérêts généraux du pays; l'égoïsme national et de classe s'étudie à ne songer qu'aux intérêts propres de ceux de son pays, de sa langue, de son sang, de sa race, de sa religion, de sa profession. Un politicien bien en vue de cette province nous donnait dernièrement un exemple typique de ce dernier genre d'égoïsme quand il soutenait la nécessité des écoles unilingues dans notre province afin de ne pas laisser sans leur gagne-pain toute une catégorie d'instituteurs et d'institutrices.

C'est encore de l'égoïsme que cette paresse intellectuelle qui empêche de faire les efforts nécessaires pour acquérir les connaissances proportionnées au rôle que l'on joue dans la société, et cette nonchalance qui fait que l'on se désintéresse de la chose publique, alors que pourtant le vote du premier venu a tout le poids et la valeur de celui des plus hauts représentants de l'Eglise et de l'Etat; que l'on ne prend pas la part active et éclairée que l'on devrait prendre à toutes les élections scolaires, municipales, provinciales, fédérales et autres; que l'on se tient en dehors de tout travail collectif et que l'on ne conserve d'énergie que pour critiquer et se lamenter alors que la situation est déjà compromise et qu'il est trop tard pour agir.

Quel que soit le caractère qu'il revête, l'égoïsme est toujours l'antipode de la charité, et comme tel, il est l'adversaire toujours renaissant de l'esprit public.

Mes jeunes amis, j'ai conscience de navoir point surcharger le tableau, et pourtant depuis longtemps vous vous expliquez comment il se fait qu'ils sont si rares parmi nous ceux qu'anime un véritable esprit public. C'est chose si difficile d'en réaliser toutes les conditions. Cependant si nous voulons vivre, si nous voulons qu'elles ne meurent pas les causes qui nous sont si chères, il faut qu'il grandisse le nombre des hommes pleins d'esprit public, il faut développer cet esprit dans nos rangs. Pour vous engager à le faire, je ne vous dis pas de fermer absolument les yeux sur tous ceux qui vous entourent. Je vous invite cependant à ne pas trop vous attarder à ce spectacle; je vous exhorte instamment à lever votre esprit et votre coeur vers le haut fait de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons. Il est inspirateur. Vous voyez là des jeunes gens de votre âge qui ont, à n'en pas douter lintelligence et lamour du bien commun. C'est ce qu'atteste le sacrifice suprême de leur vie. C'était à un moment décisif. Pour sauver l'exstence religieuse et nationale des siens, il fallait qu'un groupe risquât tout. A ces braves l'honneur du fait accompli aux yeux de l'histoire, et, aux yeux de Dieu la récompense de leur héroïque charité. Ils ont compris; ils ont aimé, aimé d'un amour fort comme la mort. Faites de même. Des jouissances et des plaisirs qui passionnent la jeunesse de notre temps et de notre pays, prenez tout ce qui est nécessaire pour vous récréer honnêtement et développer vos forces physiques, mais guère plus. Vous êtes nés pour de plus grandes choses. Qu'une vie sérieuse, alimentée de lectures instructives et d'études adaptées à votre état vous donne une intelligence aussi parfaite que possible des grands problèmes que vous êtes appelés à résoudre par votre vote et votre influence, et qu'un travail constant, méthodique, surnaturel développe en vous l'esprit de devoir les ambitions généreuses, la fermeté de caractère qui élève la vie jusqu'au niveau des amours fortes et éclairées, grandes et nobles.